

REPUBLIQUE DE GUINEE

REPUBLIQUE DE GUINEE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

Travail - Justice - Solidarité

ORDONNANCE N°.....0 4 4...../PRG /85

VU la déclaration de la prise effective du pouvoir le 3 Avril 1984 par l'Armée;

VU la proclamation de la 2ème République;

VU l'Ordonnance N°329/PRG/84 du 18 Décembre 1984, portant nomination des Membres du Cabinet du Président de la République ;

ORDONNE

ARTICLE 1er.- Madame HAWA FOFANA, précédemment Directrice Nationale de la Condition Féminine est mise à la disposition du Ministre d'Etat chargé de l'Education Nationale.

ARTICLE 2.- La présente Ordonnance qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République.

CONAKRY, le 28.FEVRIER 1985

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE!


COLONEL LANSANA CONTE